

TITRE : MISE EN PLACE Du PROGRAMME DE RATTRAPAGE SCOLAIRE DU NIVEAU PRINAIRE

SOUS-TITRE : UN PALLIATIF POUR COMBLER LE DEFICIT EN EDUCATION DES ENFANTS VICTIMES DE PRECARITE EN RDC

La République Démocratique du Congo, RDC, est un vaste pays qui a connu des conflits meurtriers depuis 1996. Cette situation s'est étendue pratiquement dans toute la région des Grands Lacs. Bien que la paix s'installe peu à peu, le pays est encore instable car il existe encore quelques zones de tensions dans sa partie Est. Les conflits connus par la RDC ont entraîné des conséquences néfastes qui ont aggravé le dénuement et des privations au sein des familles. Les femmes et les enfants constituent les catégories qui ont été les grandes victimes lors de ces conflits. Les femmes ont subi des violences sexuelles que les antagonistes ont utilisées comme arme de guerre. Tandis que, séparés de leurs familles, les enfants ont été massivement enrôlés dans les groupes et forces armées, tués, morts et pire encore, ont été rendus orphelins par le décès de l'un ou des deux parents.

Du fait de ces conflits, particulièrement, les petites et jeunes filles ont connu des mariages précoces, soit de force par les belligérants ou pour des raisons économiques aux besoins de la famille ou de la communauté.

La pandémie du VIH/SIDA a également occasionné beaucoup d'orphelins par la perte de l'un ou de deux parents, à cause de cette maladie. Cet état des maladies chroniques des parents, la famille est fragilisée, abandonnant les enfants à leur triste sort.

Déjà victimes du poids de la pauvreté dans laquelle vivent les populations des pays africains, en l'occurrence de la RDC, les familles et les communautés qui constituent le premier filet de protection des enfants, étaient débordés par la charge des vagues d'enfants à prendre en charge, démissionnant ainsi de leur premier rôle qui consiste à subvenir aux besoins de leurs enfants.

Face à toutes ces situations, les conditions de vie devenues précaires, les enfants se sont résolus de se prendre en charge. D'où leur présence massive dans les rues à la quête d'une solution pour subvenir à leurs besoins. Nombreux sont victimes d'accusations de sorcellerie, devenue un prétexte qui permet aux communautés locales et aux familles de se décharger de certaines responsabilités vis-à-vis de certains enfants.

Selon l'enquête Démographique et de Santé « EDS » menée, par le Ministère de la Santé et l'analyse de la situation des orphelins et autres enfants vulnérables, « OEV », initiée par le Ministère des Affaires Sociales, Action Humanitaire et Solidarité Nationale en 2007, il est révélé qu'en RDC, 8,2 millions d'enfant sont des OEV, et que, un enfant sur quatre est un OEV. En 2007 encore, l'Institut National de Statistique « INS » a estimé que la population congolaise compte environ 65,8 millions d'habitants, et que cette population est constituée en majorité des jeunes dont près de la moitié soit 54% sont ceux qui ont moins de 18 ans, soit 35 millions de personnes.

Il faut savoir que les besoins auxquels sont confrontés les OEV sont nombreux, tels que le non accès à l'éducation, à la nutrition, à la prise en charge psycho-sociale, aux soins de santé ...

Or, en RDC, il n'existe pas encore une politique nationale de protection sociale des groupes vulnérables. Le budget alloué au secteur social est très faible. Ce budget dépend en grande partie des financements internationaux. Entretemps, si les enfants et les jeunes ne sont pas pris en charge, le pays risque d'être exposé à des graves répercussions socio-économiques.

L'éducation, étant un des défis majeurs auxquels sont confrontés les enfants et les jeunes, le gouvernement congolais a trouvé un palliatif pour réduire la déscolarisation de cette catégorie face à la multiplication des précarités que rencontrent les populations. Malgré la gratuité de l'enseignement prônée dans la constitution du pays, le système éducatif reste essentiellement financé par les parents. Ce qui rend très difficile l'accès des enfants à l'école étant donné le coût élevé des frais à payer, et la modicité des revenus des parents.

Pour remédier au déficit de l'éducation des jeunes, population active de demain dans notre pays, le gouvernement de la RDC, soucieux de la justice sociale de tous les enfants vivant sur son territoire, par le biais du Ministère des Affaires sociales, avait lancé depuis 2000, un Programme National de Rattrapage Scolaire « PNRS » du niveau primaire.

Ce programme de l'éducation non formelle, assure l'insertion scolaire des enfants analphabètes; l'intégration et la réinsertion scolaire de ceux ayant prématurément quitté le cycle classique primaire. La conception dudit programme en 1999 et son évaluation cinq ans après son lancement officiel, ont été menées conjointement par les experts du Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire et celui des Affaires Sociales. L'évaluation du programme a permis l'actualisation des contenus dans le PNRS et l'élaboration des documents qui l'accompagnent à savoir : le Guide de l'éducateur qui permet à l'utilisateur l'exploitation optimale du programme et le module de formation des éducateurs en vue d'utiliser rationnellement ce document pédagogique. Le programme en soi contient des matières qui ne sont pas différentes du programme de l'éducation nationale, dont il est partie intégrante.

Le programme concerne les enfants dans la tranche d'âge de 9 à 14 ans n'ayant jamais fréquenté ou ayant abandonné l'école. Il s'étale sur trois ans et fait bénéficier aux enfants une formation complète de l'enseignement primaire. Ce programme a l'avantage de réduire

de moitié la durée de la scolarité, qui permet à l'apprenant de rattraper les autres du système formel, réduit aussi le volume des frais financiers relatifs aux coûts éducatifs du cycle primaire.

En définitive, le PNRS vise à donner à l'enfant une éducation de base qui lui permet d'obtenir le certificat de fin d'études primaires reconnu par la loi en vigueur en RDC. A l'issue de cette formation, l'enfant est orienté aux études ultérieures en secondaire, orienté également vers les métiers ou la formation professionnelle.

Ainsi dit, ce programme se présente comme étant une intervention sociale adaptée, face à la multiplicité des précarités, un outil efficace mis en place en vue de réduire l'analphabétisme des enfants, adultes de demain, victimes des précarités sur le plan éducatif.

MOTS CLES : Protection sociale, justice sociale, réintégration

Autres mots : Insertion, protection sociale, réinsertion scolaire

BIBLIOGRAPHIE

1. Programme National de Rattrapage Scolaire du Niveau Primaire, 2005
2. LOI CADRE DE L'EDUCATION 1981
3. Constitution de la RDC, 2006
4. Plan d'Action National en faveur des Orphelins et autres Enfants Vulnérables, « PAN-OEV »
2010-2014, 2009 et

PRESENTATION DE CO-AUTEURS

1. MATIABA MUAKA MASANDI Cécile

Licenciée en Sciences de l'Information et de la Communication

Experte en protection sociale

- A. Chef de division chargée des interventions sociales à la Direction des Interventions Sociales pour la Protection de l'Enfant "DISPE", Ministère des Affaires Sociales et Solidarité Nationale
- B. Membre de plusieurs équipes de travail interministériel : Lutte contre les pires formes de travail de l'enfant, Ministère du travail et prévoyance social, justice pour mineurs (Ministère de la Justice et droits humains), adoption international et Lutte contre le mariage précoce des enfants (Ministère du Genre Famille et Enfant), Violence sexuelle, droits humains et protection de l'enfant, (Ministère de l'Intérieur, réforme de la police, brigade spéciale pour enfant), Unité nationale de coordination du Programme CSTL (Soins et Soutien pour l'enseignement et l'apprentissage) de la SADC, (Ministère de l'Enseignement Supérieur).
- C. Voyages et stage effectués avec la thématique protection sociale /Protection de l'Enfant : Afrique du Sud; 2008, Zambie 2009, Belgique 2010 et 2014, NIGER 2015, mars, Communauté de pratique, dans l'espace francophone des pays africains sur les transferts sociaux monétaires
- D. Plusieurs formations et ateliers sur la protection des enfants : sauvegarde des enfants 'USAID 2012, Unicef : 2000,2001, 2002, 2007 et 2011, Capacités renforcés en LEADESCHP, Gestion du Personnel, Informatique, Communication pour le Développement, Accompagnement psycho social des enfants vulnérables, Résolution des conflits, Suivi-Evaluation, Gestion axée sur le Résultat, Andragogie (USAID, Unicef, CSTL,) etc...
- E. Chargée de Pratique Professionnelle à l'INTS "Institut National des Travailleurs Sociaux
- F. Membre de AIFRIS "Communication retenue en 2013" Congrès de Lille/France et PORTO/Portugal 2015

2. MABIALA Mither Pierrot

- Gradué en Sciences Commerciales, Option Financière
- Chef de bureau et secrétaire de direction à la Direction des Interventions Sociales pour la Protection de l'Enfant « DISPE »
- Expert en protection des droits de l'enfant

- Plusieurs formations :
 - Prise en charge psychosociale des ex-combattants de guerre,
 - Formation sur la recherche et médiation familiale,
 - Formation sur l'accompagnement psychosocial,
 - Formation en statistique : collecte des données, organisation des services statistiques et matières connexes ,
 - Formation sur la gestion axée sur les résultats,
 - Formation en supervision formative,
 - Formation en leadership,
 - Formation en suivi et évaluation,
 - Formation en planification

Travail de terrain en :

- réunification familiale des enfants dits sorciers en RDC
Démobilisation et réinsertion sociale des enfants -soldats en RDC (2001) : encadreur des enfants soldats, puis superviseur des encadreurs des enfants-soldats
- Consultant de Save The Children en AGR et Politique de la défense de l'enfant ;
- Enquêteur Social concernant l'adoption pour le compte de la Direction de l'adoption de Belgique ;
- Participation à plusieurs groupes de travail et ateliers relatifs aux droits des enfants vulnérables.

3. MATIABA TSIMBA Anne

Etudiante en Economie et Sciences du Développement : Université Bel Campus à Kinshasa

Diplôme d'Etat en Pédagogie générale/BAC

Educatrice formée en enseignement spécialisée du Programme de Rattrapage Scolaire : 2013

Educatrice au Centre Rattrapage Scolaire « SOURCE d'ESPERANCE » 2013 – 2014 » et 2014 -2015

4. Nlandu Khandi Grâce

Licence en Gestion d'Administration Scolaire : Université Pédagogique Nationale RDC en 2013

Travailleuse sociale dans plusieurs ONG

Consultante, gestionnaire dans des centres de rattrapage scolaire